

# DANS LES VOSGES, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT S'ENGAGE DANS LE PROGRAMME *MONALISA*

En 2013, un plan de Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa) avait été lancé par l'État pour mieux répondre à l'isolement des personnes âgées. Pour être soutenus, les projets doivent être initiés de façon partenariale localement par une association, un établissement public ou une collectivité. Dans les Vosges, la démarche est portée par la Ligue de l'enseignement 88 et par la fédération départementale de l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Et ce sont tous les petits succès du quotidien qui encouragent les acteurs à développer leurs actions.



La ligue de l'enseignement des Vosges a mis en place dans le cadre de Monalisa un atelier lecture entre des personnes âgées et des enfants pour créer du lien intergénérationnel et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

**L**a Ligue de l'enseignement a toujours fait de la lutte contre l'isolement des personnes âgées une priorité. C'est pourquoi elle a toujours considéré le pro-

gramme Monalisa (voir encadré) comme particulièrement utile. C'est le cas notamment dans les Vosges où la Ligue de l'Enseignement du département s'est très vite

emparée de cette mission, en partenariat avec l'ADMR. Cela a permis la création de plusieurs équipes citoyennes qui disposent chacune d'un référent et

d'un animateur, soit deux équivalents temps plein.

Chargées d'ancrer et de développer la démarche localement, ces équipes mobilisent d'un côté les collectivités, les associations partenaires, les CCAS et de l'autre, les bénévoles. Signataires d'une charte d'engagement, les bénévoles bénéficient de formations pour être sensibilisés au "mieux vieillir" et d'outils pour agir concrètement, en fonction des besoins des personnes âgées. Car si l'action principale d'un bénévole consiste à rendre visite régulièrement à une personne âgée, elle revêt bien d'autres aspects. Il est un interlocuteur privilégié et parfois un lanceur d'alerte. Cela nécessite de l'accompagner afin de trouver avec lui les bonnes solutions et les bons interlocuteurs. Des rencontres entre bénévoles permettent également des échanges d'expériences et de bonnes pratiques

qui rayonnent au sein des équipes citoyennes.

### UN ENGAGEMENT EN PROGRESSION CONSTANTE

En 2020, alors que la crise du Covid-19 oblige à stopper toutes les visites de convivialité, on constate paradoxalement une prise de conscience et une envie d'agir de la part de nombreux habitants. Le nombre de bénévoles, dans le département, passe alors de 60 à 250, avec une pointe à 280 durant le premier confinement. Les bénévoles parviennent alors à maintenir le lien par téléphone, par courrier et via Internet pour certains, ce qui a nécessité une formation aux usages du numérique et du téléphone pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires. Cette hausse du nombre de bénévoles s'étant maintenue en 2021, Monalisa 88 a dû se structurer davantage et innover pour mieux aider les collectifs en créant les conditions

pour qu'ils se coordonnent et se nourrissent mutuellement afin de créer un véritable maillage territorial. Toujours dans l'idée de mieux les soutenir, la Ligue 88 travaille actuellement à la création d'un jeu de cartes Monalisa qui permettra un meilleur démarrage des nouveaux collectifs.

Enfin, 2022 est marquée par une évolution en matière de fonctionnement : c'est la Ligue de l'enseignement des Vosges qui porte désormais juridiquement et financièrement la coopération. L'animatrice "Ligue" jusque-là à mi-temps passe à temps plein. Et parallèlement on vise également à créer des passerelles avec les autres secteurs d'activité de la Ligue 88. L'objectif est ici de renforcer sa mobilisation en faveur de l'intergénérationnel : actions avec des accueils de loisirs, soutien à la parentalité...

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR INTERNET :**  
[www.monalisa-asso.fr](http://www.monalisa-asso.fr)

## MONALISA AUJOURD'HUI

*Monalisa* été créée sous une forme associative en 2013 avec le soutien de Michèle Delaunay, alors ministre déléguée, chargée des Personnes âgées. Une création qui faisait suite à une expérimentation initiée par l'association Les Petits Frères des Pauvres pour lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 75 ans. Leur nombre avait été estimé, à cette époque, à près d'un million et demi.

À la suite d'un rapport de Jérôme Guedj remis le 16 juillet 2020 à l'ancien ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, ce réseau est désormais piloté par la CNSA. Cela favorise notamment une meilleure coordination des actions engagées sur le territoire et la prise en compte, localement, par les Conférences

des financeurs des dynamiques initiées au titre de *Monalisa* par les acteurs locaux, quels que soient leurs statuts.

Neuf ans après son lancement, la démarche est active dans 66 départements sous forme de coopérations territoriales regroupant les divers acteurs de la solidarité sur un territoire (collectivités locales, associations, CCAS...).

Elle a permis l'organisation de plus de 850 équipes citoyennes, dont le nombre a d'ailleurs été multiplié par 2,5 depuis mai 2019. Elles sont composées principalement de bénévoles qui multiplient les initiatives pour briser l'isolement des personnes âgées.